



Stagiaires effectuant une évaluation "itinérante" aux Iles Marshall

Atelier de formation à la pêche aux Îles Fidji : le projet de gestion I Qoliqoli

Aliti Vunisea, Chargée de la pêche en milieu communautaire de la CPS

Un atelier de formation sur la gestion communautaire des ressources marines a été organisé au profit des vulgarisateurs des pêches des Îles Fidji, du 29 juillet au 9 août 2002, par la conseillère et la chargée de la pêche en milieu communautaire. Il s'est déroulé à l'Institut des études océaniques de l'USP, avec la participation de 28 agents de vulgarisation de l'ensemble du pays. L'atelier répondait à une demande de la division fidjienne des pêches qui souhaitait obtenir des conseils en vue de l'élaboration d'un modèle national de gestion des ressources marines. La formation des formateurs a donc été la première étape du projet de gestion I Qoliqoli aux Fidji.

À la fin de l'atelier, un modèle de plan de gestion a été rédigé pour le projet I Qoliqoli. Les participants devaient avoir acquis les compétences nécessaires pour organiser ou animer des ateliers de formation en milieu communautaire pour y faciliter l'apprentissage. Ils devaient en outre disposer des connaissances et compétences nécessaires pour recenser les besoins des communautés ainsi que les aider à formuler des plans de gestion des ressources marines et à constituer des comités de gestion communautaire. Enfin, les formateurs devaient être à même d'organiser leurs propres ateliers de formation au profit de leurs agents. Le modèle de plan de gestion qu'utilisera la Division des pêches concernait le village de Marau.

Les activités suivantes sont au programme des six premiers mois du projet :

- poursuite du programme de sensibilisation aux ressources marines visant à promouvoir l'utilisation durable de ces ressources, leur nécessaire gestion par les communautés locales et l'éducation du grand public, en général;
- organisation de stages de formation en cours d'emploi au profit des agents des pêches des quatre divisions du pays : Centre, Nord, Est et Ouest;
- rédaction de plans de gestion pour 12 villages ou communautés du pays, qui seront choisis en fonction des demandes et de l'intérêt exprimés par les communautés côtières;

- présentation de demandes de financement au ministère des Affaires étrangères en vue d'un éventuel financement par le PROE;
- fourniture d'installations et de matériels : véhicules, ordinateurs et autres matériels pour les exercices de terrain;
- suivi de l'avancement du projet qui déterminera, entre autres, les actions de suivi que la CPS devra engager.

Sunia Waqainabete et Vasiti Vuiyasawa, de la Division fidjienne des pêches, sont les personnes à joindre pour toute information.

L'Association fidjienne des zones marines protégées sous gestion locale (FLMMA), les ministères et les ONG travailleront en étroite liaison avec la Division des pêches pour mettre en œuvre les tâches définies au plan de travail.

La FLMMA est une association fidjienne de spécialistes travaillant dans le domaine de la gestion des ressources naturelles en milieu communautaire; elle regroupe des ONG, des institutions, des ministères et des particuliers.

Origine du projet

Comme les autres Océaniens, les Fidjiens dépendent énormément de leurs ressources côtières. Face à la croissance démographique en perpétuelle accélération, à la commercialisation de denrées auparavant strictement vivrières, à l'urbanisation croissante, aux méthodes et engins de pêche plus efficaces et aux nombreux facteurs extérieurs qui influent sur la disponibilité des ressources, la nécessité d'une gestion devient manifeste. Les Océaniens conservent pour la plupart un mode de vie fondé sur une économie de subsistance, et la pérennité des ressources côtières est capitale pour la survie de la population actuelle, comme pour celle des générations futures. La gestion des ressources marines est donc essentielle à leur sécurité alimentaire et au maintien de leurs moyens de subsistance à long terme.

En conséquence, il est crucial de donner aux communautés côtières les outils qui leur permettront de prendre en charge la gestion de leurs propres ressources. De manière générale, les services des pêches ne sont pas suffisamment bien dotés pour assumer l'intégralité des responsabilités de gestion; en outre, le ralliement des communautés locales permet de responsabiliser les citoyens par rapport à leurs propres ressources et à l'avenir de leurs moyens de subsistance. Enfin, dans la plupart des pays insulaires du Pacifique, les communautés locales détiennent les droits de propriété sur les ressources, ce qui rend leur participation incontournable.

Des efforts ont été engagés depuis maintenant six ans aux Fidji pour sensibiliser les gens à l'importance du milieu marin et mettre en place des projets de gestion des ressources marines. Ils ont en majorité été engagés par des ONG et par l'Institut des sciences appliquées de l'USP.

Les organisations communautaires de gestion des ressources marines se sont récemment constituées en association afin de pouvoir échanger des idées sur les projets auxquels elles participent et définir un ensemble de normes pouvant s'appliquer aux projets de même nature.

Des projets communautaires ont été mis sur pied aux Fidji en collaboration avec les organisations et institutions suivantes :

- Fondation du Pacifique (FSP) — District de Cuvu, à Nadroga;
- Fonds mondial pour la nature (WWF-Fidji) — District d'Ono, à Kadavu et de Wai, à Nadroga;
- Institut des études océaniques — District de Verata, à Tailevu, de Votua à Ba, programme des affaires maritimes, USP, District de Vanuaso à Gau, et dans d'autres endroits;
- Alliance internationale pour la vie sous-marine (IMA) — District de Nakasaleka, à Kadavu;
- Réseau *Women in Fisheries* (WIFN) — District de Namena, à Tailevu.

On notera que le terme de district désigne différents villages relevant de la même administration. À en juger le nombre de demandes adressées par les communautés à la FLMMA, la gestion communautaire suscite un vif intérêt. Treize communautés se sont en effet tournées vers l'association pour lancer des projets communautaires de gestion des ressources marines.

Outils utilisés par la FLMMA et les autres ONG fidjiennes

La FLMMA et les autres ONG ont adopté une démarche participative où l'apprentissage en participation constitue l'essentiel du travail de sensibilisation. Il faut compter entre un et deux ans pour les visites de terrain et les premiers travaux de sensibilisation, et les communautés doivent accepter leurs responsabilités avant que les initiatives de gestion puissent être mises en place. À l'issue de la première année de gestion, les compétences et pro-

cédures de suivi sont rajoutées à la formation en participation. Certains des cas étudiés se rapportent à des projets couronnés de succès, par exemple le projet de Verata, à Tailevu, et le projet de Waisomo, à Kadavu. Dans ces deux cas, les organisations se sont retirées et n'effectuent des visites de terrain qu'en cas de besoin. Les communautés ont pris la relève de la gestion et des activités de suivi et, dans un cas comme dans l'autre, hommes et femmes prennent part à toutes les activités. Ceci donne une idée du succès que pourraient remporter les initiatives communautaires de gestion si on les transposait à plus grande échelle.

Le projet de gestion I Qoliqoli a aussi pour objectif de permettre à la Division des pêches d'engager des initiatives de gestion des ressources à plus grande échelle. Parallèlement, la Division peut mettre les installations et les financements actuels à la disposition d'autres projets. Le projet I Qoliqoli a démarré en septembre 2002 et fera l'objet d'une évaluation au début de 2003.

Recommandations

- mettre en place une campagne d'information dynamique dans les médias afin de promouvoir le projet de gestion I Qoliqoli.
- continuer à sensibiliser les communautés à l'importance que revêt la viabilité à long terme des ressources marines.
- fonder la campagne de sensibilisation et le projet de gestion communautaire des ressources marines sur une démarche intégrée.
- travailler avec la FLMMA, les ministères, les ONG et les institutions déjà engagés dans la gestion des ressources marines aux Fidji pour veiller à la bonne prise en compte des situations, des traditions et des besoins des populations locales.
- rallier l'ensemble des intervenants, à tous les niveaux d'intervention du projet.
- exécuter le projet comme les communautés l'ont demandé.
- veiller à ce que la chargée de la pêche en milieu communautaire de la CPS participe au premier atelier communautaire organisé aux Fidji ainsi qu'aux ateliers organisés par la FLMMA pour s'assurer que les outils et procédures déjà en place dans le pays puissent être observés.
- assurer le suivi de la demande de financement du projet auprès du PROE.

